



Suites du Grenelle de l'Éducation : si peu et si dangereux.

À l'issue du Grenelle de l'Éducation, le ministre Blanquer a défini 12 mesures dont la mise en œuvre est annoncée "avant janvier 2022". Il s'agit de relancer « l'agenda social » avec les organisations syndicales et les premiers groupes de travail ont débuté depuis quelques jours.

Pour l'heure, peu de choses concrètes avancées par le ministère, mais surtout quelques propositions jugées dangereuses ou inacceptables par la CGT Éduc'action. Rien d'étonnant puisque nous avons prédit ce scénario depuis de nombreux mois.

Le principal chantier concerne la question des revalorisations salariales que le ministre qualifie d'historiques. Pour la CGT Éduc'action, rien de révolutionnaire puisqu'il ne s'engage plus sur une loi de programmation pluriannuelle et qu'aucun plan d'urgence, que nous revendiquons depuis de nombreux mois pour améliorer les conditions de travail et d'étude dans l'Éducation nationale, n'est discuté.

Si le ministre Blanquer annonçait fièrement engager 700 millions d'euros pour 2022, seulement 245 millions serviront à la revalorisation salariale. Rien de nouveau donc par rapport à la démarche (choisir une répartition de miettes entre trois scénarii) et aux objectifs fixés l'an passé par JM Blanquer. Une nouvelle fois, la CGT Éduc'action ne participera pas au processus proposé qui vise à choisir entre les personnels bénéficiaires, qui instaure une profonde inégalité de traitement avec une nouvelle revalorisation indemnitaire et non indiciaire (donc non pérenne), une revalorisation largement insuffisante et un schéma qui entrainera de faibles évolutions salariales des carrières.

D'autre part, nous sommes très inquiet-es de certaines propositions présentées en groupes de travail. Comme pressenti, il est bien question d'un renforcement de l'autoritarisme avec l'instauration de hiérarchies intermédiaires visant à intensifier l'encadrement des personnels déjà largement sous pression. Il est également question d'intensifier le désengagement de l'État avec, par exemple, l'expérimentation puis la généralisation de la gestion des remplacements dans le premier degré par des sociétés privées. De façon générale, les premières pistes sont sans équivoque. Elles visent de nouveau à précariser l'Institution et les personnels, en explosant leurs cadres de travail et de gestion, mais aussi leurs statuts, à développer les recrutements arbitraires via les postes à profil ou le recours aux Aed comme personnels temporaires d'enseignement...

Pour la CGT Éduc'action, si le ministre souhaite développer « l'esprit d'équipe » ou « l'amélioration du service public de l'Éducation nationale », il doit immédiatement abandonner ses contre-réformes qui ont fragmenté l'Institution, sa vision managériale et instaurer sans attendre un plan d'urgence pour l'Éducation et les services publics.

La CGT Éduc'action suivra avec une très grande attention l'évolution des discussions. Face à la dangerosité des propositions, elle prendra ses responsabilités pour s'y opposer et construire une mobilisation unitaire la plus large possible pour faire entendre les revendications des personnels et pour exiger un véritable plan d'urgence, une véritable revalorisation, des créations massives de postes et une amélioration des conditions de travail.

Montreuil, le 18 juin 2021

CONTACT PRESSE : Jérôme SINOT—06.07.58.44.97

CGT Éduc'Action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Tel : 01.55.82.76.55 - e-mail : unsen@cgteduc.fr - internet : www.cgteduc.fr